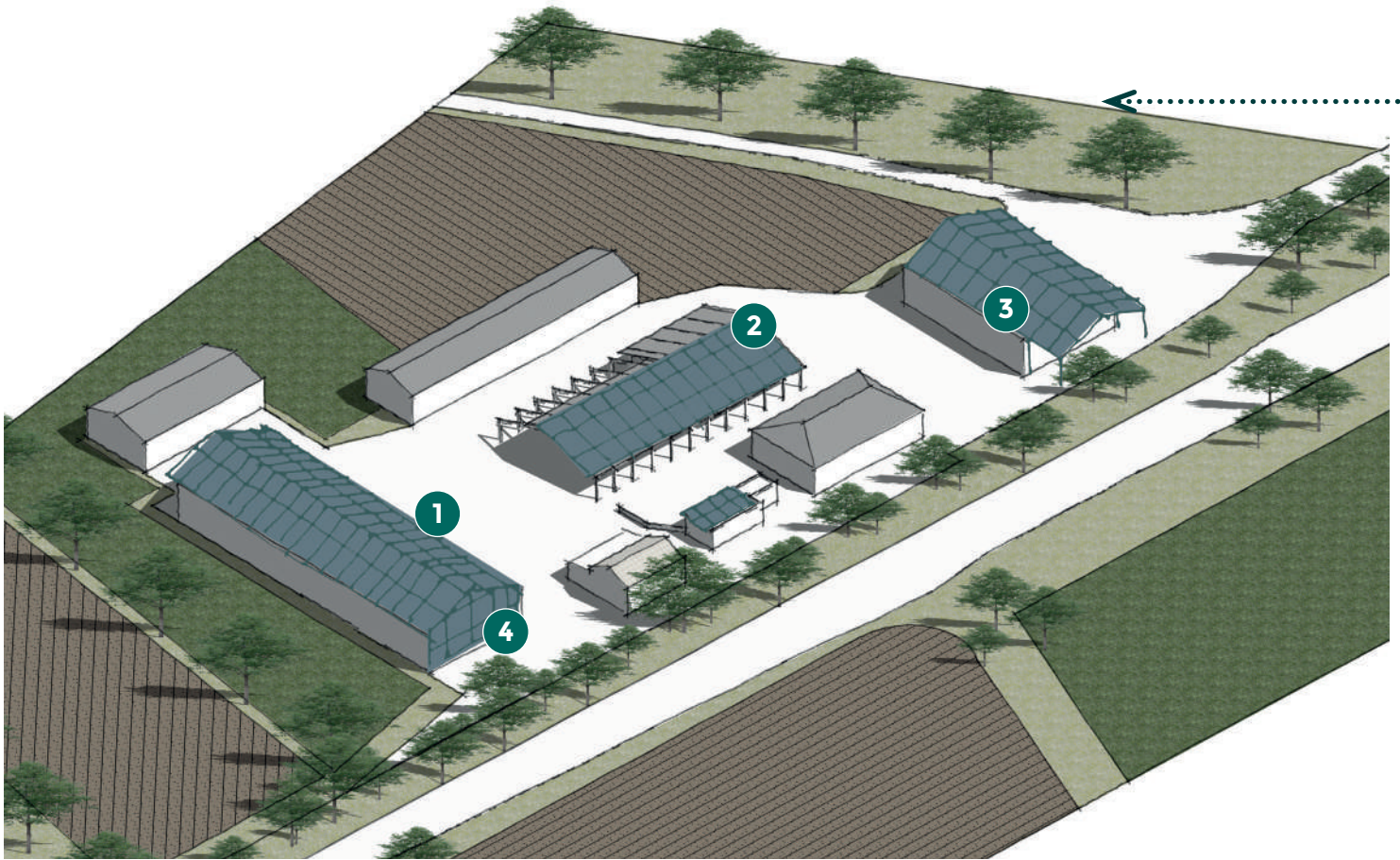


Bâtiments agricoles et hangars

Adapter son projet à la situation

Inscrits dans la topographie ou situés à proximité des voies de communication, les hangars agricoles accueillent les activités de stockage des récoltes et du matériel d'exploitation pour la production végétale ou animale et des installations liées à l'activité. Les surfaces déployées en toiture offrant de beaux potentiels photovoltaïques, de nombreux projets s'y déploient et posent des questions d'insertion paysagère.



BÂTIMENTS AGRICOLES D'EXPLOITATION ET HANGARS

CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION

- Bâti de grande échelle de forme simple, généralement des volumes linéaires avec une toiture à deux pans et des surfaces de toitures importantes
- Des façades régulières, souvent abstraites, avec parfois une façade sud laissée libre et ouverte

LES ENJEUX D'INTÉGRATION DES PANNEAUX

1. Préserver un paysage harmonieux

À l'échelle du grand paysage, l'impact visuel du bâti agricole est marqué. Les bâtiments sont souvent visibles depuis des points hauts et aux abords des routes par exemple. Tout projet doit s'inscrire dans les lignes de force du paysage et prendre en compte les particularités du site (voir la fiche intégration paysagère du bâti agricole CAUE 13). Lorsque ces grands volumes sont perpendiculaires aux routes, les toits perçus de face sont imposants.

2. Maîtriser les covisibilités

Bâtiment fonctionnel, il est déterminant de prendre en compte en plus des contraintes liées à l'activité agricole, l'impact visuel du bâtiment et notamment de soigner la toiture et la cohérence architecturale du traitement de l'ensemble du projet. Avec des formes abstraites et de grands pans de façades opaques, ces bâtiments se prêtent à des compositions architecturales simples intégrant des panneaux en toiture, mais aussi en façades. Attention, depuis la route, le jeu de la topographie peut mettre les toitures directement à hauteur d'œil.

EXEMPLES D'IMPLANTATION

- 1 Couvrir l'ensemble de la toiture, des rives au faîtage
- 2 Lors d'une construction, opter pour des toitures à 2 pans symétriques, ou 1/3 - 2/3, (pas de monopente)
- 3 Choisir la couleur des panneaux en fonction du site. Souvent, les toitures de couleurs sombres s'harmonisent plutôt facilement dans le paysage agricole
- 4 Utiliser aussi les façades comme espace d'implantation



PRINCIPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX SOLAIRES

- Couvrir l'ensemble des pans de toiture, bannir l'effet d'encadrement
- Traiter des façades ou parties de façades avec une cohérence de teintes
- Choisir des teintes sombres et mates



TOITURE COMPLÈTE PHOTOVOLTAÏQUE

COULEURS ET MATIÈRES

Un nombre de couleurs et de matériaux limités permet au projet de gagner en homogénéité. Plus les couleurs et matières s'harmonisent avec les couleurs du site, plus le bâtiment s'intègre facilement.

Concevoir toitures et façades en même temps peut être intéressant : dans le cas d'une construction neuve, la continuité de traitement entre les façades et toitures peut permettre de minimiser l'impact des toits et des panneaux, par exemple en accordant la teinte d'un bardage en façade avec celle des panneaux choisis.

EN SECTEUR PROTÉGÉ

En secteur protégé, les principes d'implantation peuvent être complétés en fonction d'enjeux patrimoniaux spécifiques

1. Dans un ensemble urbain protégé au titre du code du patrimoine ou de l'environnement, le principe de précaution prévaut : un projet qui ferait porter un risque au patrimoine urbain, paysager, architectural, peut être écarté dans l'attente des évolutions qui verront apparaître de nouveaux produits solaires adaptés à la préservation du patrimoine bâti

2. Dans le cas d'un bâtiment protégé, dont la composition architecturale ou la matérialité pourrait être altérée par la présence d'un dispositif solaire, le projet peut être refusé

3. Un architecte/un maître d'œuvre peut vous accompagner dans vos démarches réglementaires

POUR VOUS RENSEIGNER

LES UDAP

LES CAUE

L'ADEME, Agence de la transition écologique

ENERPLAN, Asso. professionnelle de l'énergie solaire

SITES INTERNET PRATIQUES

Sur les servitudes d'urbanisme et les espaces protégés (Géoportail et Atlas des patrimoines) :

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/>

Sur les aides ADEME :

agirpourlatransition.ademe.fr

Sur la filière du photovoltaïque :

<https://www.photovoltaique.info/fr/>



Ces fiches-conseil ont été réalisées par l'agence KP architectes-urbanistes

avec le groupe de travail :
DRAC PACA, DREAL, CEREMA, ADEME, ENERPLAN

Pilotage DRAC PACA
Tous droits de reproduction réservés